

# Autour de l'Horloge

Bulletin Municipal de Sauzé-Vaussais

N°28 - Juin 2014



**Sauzé**  
VAUSSAIS



# SOMMAIRE

## Le Mot du Maire

.....	2
-------	---

## La Vie Municipale

<i>Les travaux dans la Commune</i> .....	3
<i>Les nouveaux élus de la Commune</i> .....	4
<i>Les nouveaux élus de la Communauté de Communes</i> .....	5
<i>Le Projet éolien du Pelon</i> .....	6
<i>Ecomobilité et écopartage - Alerte mэрule</i> .....	7
<i>Les écoles et la bibliothèque</i> .....	8
<i>Trophée Handicap au village vacances et CCAS</i> .....	9
<i>Avis d'enquête publique</i> .....	10

## La Vie Economique

<i>Temple de la bière</i> .....	11
---------------------------------	----

## La Vie Culturelle et Infos Diverses

<i>Nuits Romanes - Calendrier des manifestations 2013</i> .....	12
<i>Etat civil - Tonte et travaux ménagers</i> .....	13

## La Vie Enfance - Jeunesse

<i>La Vie de la M.C.J</i> .....	14-15
<i>L' Ecole Maternelle</i> .....	16
<i>L' Ecole Elémentaire</i> .....	17
<i>Le Collège Anne Frank</i> .....	18

## La Vie Associative

<i>Informations diverses</i> .....	19
<i>La SEP - base de loisirs</i> .....	20-21
<i>Le Comité des fêtes</i> .....	22-23
<i>Les randonneurs sauzéens</i> .....	24
<i>Don du sang et Jeunes Sauzéens</i> .....	25
<i>Collecte de papiers</i> .....	26
<i>ANACR et Médailleurs militaires</i> .....	27

## Mémento

.....	28
-------	----

*La critique est aisée, l'art est difficile...*

*Cette maxime a sans doute inspiré nombre de Sauzéens, car les candidatures ne se sont pas bousculées au portillon du conseil municipal.*

*Au-delà du devoir civique et dans l'intérêt de la démocratie, sans conteste, l'esprit "kamikaze" a dû occulter le bon sens et la raison des dix-neuf conseillers que vous avez "élus" ! Je les en remercie très sincèrement.*

*Au-delà du quotidien fait de vandalisme, de querelles de voisinage et autres reproches ou critiques, l'Etat y met aussi du sien.*

*De réformes improbables en réformes partisans, le cartésianisme des Français et notamment de "l'élite" politique a disparu depuis des lustres ! Les prétextes les plus infondés ; économies, bassins de vie et autres mégapoles sont là pour cacher la vérité : disparition programmée de la ruralité en touchant aux services de proximité, le tout pour renforcer le pouvoir de politiciens mégalomanes. Tout le monde s'accorde à le dire, personne n'ose le dire : Français, où est passé ton esprit frondeur, ta soif de justice, d'égalité... De fraternité ?*

*Mais, tout ça ne va pas nous empêcher, dans la mesure des moyens qui nous seront accordés, de mener à bien les projets de la précédente mandature et sans doute de nouveaux !*

*Rénovation de la voirie du centre bourg, transformation des friches commerciales en médiathèque, finalisation du PLU, embellissement des entrées de bourg et des hameaux...*

*Avec la communauté de communes, nous moderniserons nos écoles, nous réhabiliterons l'ancienne caserne des pompiers en pôle administratif digne de ce nom, nous promouvoir les déplacements durables, nous assisterons nos entreprises locales et nous les aiderons dans leur développement.*

*Evidement, tous les projets qui appellent à consensus feront l'objet de concertation, soit par des réunions de quartier, soit par des séances publiques, à l'instar de celle sur l'aménagement du bourg, qui a permis de faire comprendre à notre maîtrise d'œuvre que ce qui était bon pour les grandes villes n'était pas forcément adapté à notre commune.*

*Bien sûr, il y a aussi les dossiers plus "obscur" où nous devons défendre les intérêts de la commune, face à des strates administratives... très administratives ! Je veux parler du fonctionnement de la station d'épuration et des eaux pluviales, de l'entretien des routes départementales et de leurs accessoires (trottoirs, mobilier, signalétique), de la remise en état de nos routes communales après le passage du chantier LGV, de la protection de notre captage d'eau potable...*

*Voilà de quoi nous occuper pour les quelques années à venir, et nous avons besoin de tout votre soutien.*

Merci d'avance  
Michel Eprinard

## Les travaux dans la commune

### Service technique, Patrimoine, voirie et espaces verts

Cela fait 3 mois maintenant que les élections se sont déroulées et que nous prenons place peu à peu dans nos nouvelles fonctions. Nous apprenons à nous connaître entre élus et agents pour mieux travailler ensemble. Pour se faire nous avons mis en place quelques outils et procédures.

Dans un premier temps, nous avons mis en service une base de données qui nous permet de lister et de prioriser l'ensemble des tâches d'entretiens et de travaux que nous devons réaliser. Cet outil nous accompagne au quotidien pour dissocier l'urgent du planifiable. D'ailleurs, il ne faut pas hésiter à nous faire remonter le maximum d'informations par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie.

Depuis 2 mois maintenant le service technique fonctionne avec un planning hebdomadaire qui nous donne une vue d'ensemble sur l'organisation de la semaine et de celles qui suivent. Cet outil indispensable contribue de manière active à coordonner nos efforts.

Depuis peu, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'un service d'astreinte pour les jours fériés. Il y avait à ce propos un manque car pour les week-ends, il est déjà en place depuis longtemps. Ce service a pour vocation de gérer les urgences qui concernent la sécurité des personnes et des biens. Cette prestation sera effective à partir du mois de Juillet.

Au niveau de l'entretien des bas-côtés enherbés de la voirie communale, nous avons décidé de poursuivre avec une entreprise privée. Cette dernière assure quelques 144 km linéaires de tonte à l'aide d'un tracteur équipé d'un broyeur de 1,20 m. Le service technique communal garde à sa charge les carrefours et les points stratégiques comme les espaces liés à notre patrimoine (*Pigeonnier, le village vacances, fontaine Saint Junien de Vaussais...*) en ayant pour objectif d'enlever la dangerosité et d'avoir un aspect visuel agréable. Car il faut dire que plusieurs services (*commune, département, entreprise privée, particuliers*) interviennent sur les bas-côtés de nos routes. Le service technique est là pour que l'ensemble des prestations donnent un aspect fini et par voie de conséquence contribue à l'embellissement de notre commune. Il va de soit que 2014 est une année de transition et qu'il y aura probablement quelques soucis de coordinations qui seront résolus pour 2015.

La commission embellissement-espaces verts travaille en ce moment sur l'harmonisation de notre mobilier urbain et sur le déploiement de techniques et produits qui permettent une mise en valeur de notre ville avec un minimum d'entretien.

L'ensemble des trottoirs, des places, du mobilier urbain et du petit patrimoine de notre commune sont en cours de nettoyage. C'est un travail conséquent au regard du retard accumulé ces dernières années, mais qui à terme va nous permettre de faire retrouver une nouvelle jeunesse à nos quartiers.

Toutes ces actions nous ont permis de recevoir déjà quelques bons retours de la population et nous espérons que nos efforts continueront à vous satisfaire. Vos encouragements contribuent à motiver les agents communaux.

*Samuel Fournié et Hervé Ardouin,*

*Adjoints responsables du personnel, des travaux et de la voirie.*

### Les derniers travaux réalisés



- 1 - Entretien du Lotissement du Pré bourreau
- 2 - Installation d'un ascenseur
- 3 - Rénovation de l'entrée de la Mairie
- 4 - Rénovation de la toiture de la Mairie et mise en sécurité des archives
- 5 - Rénovation des ateliers municipaux



# La Vie Municipale

## Vos élus communaux



**M. Michel Eprinchard**  
*Maire*



**M<sup>me</sup> Marie-Joseph RIVAUD**  
*1<sup>ère</sup> adjointe et*  
déléguée communautaire  
L'Administration générale,  
les affaires sanitaires et sociales,  
et les impôts.



**M<sup>me</sup> Isabelle BOUCHEREAU**  
*2<sup>ème</sup> adjointe et*  
déléguée communautaire  
L'Administration générale,  
les affaires budgétaires, les finances,  
la communication et l'économie.



**M. Eric LIAUD**  
*3<sup>ème</sup> adjoint et*  
délégué communautaire  
Les affaires scolaires,  
la jeunesse, la culture, le tourisme  
et la vie associative.



**M. Samuel FOURNIÉ**  
*4<sup>ème</sup> adjoint et*  
délégué communautaire  
Le personnel communal,  
les bâtiments, les travaux et  
l'accessibilité.



**M. Hervé ARDOUIN**  
*5<sup>ème</sup> adjoint*  
La voirie, l'environnement,  
l'urbanisme, les espaces verts et  
l'embellissement.

- M. Philippe CLISSON - Conseiller municipal
- M. Mathieu HERISSE - Conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Andrée BERNARD - Conseillère municipale
- M. Eric BABIN - Conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Marie Hélène PROU - Conseillère municipale
- M. Jean Luc Bernet - Conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Catherine LAMOTHE - Conseillère municipale
- M. Jean Marie GAGNAIRE - Conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Anne Marie SALLES - Conseillère municipale et déléguée communautaire
- M<sup>me</sup> Céline OUVRARD - Conseillère municipale
- Mme Lise BAILLY - Conseillère municipale
- M. Patrice PORCHERON - Conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Sabrina RINALDI - Conseillère municipale.



**Fabrice Michelet**  
*Président*



**Marie-Emmanuelle  
SAINTIER**  
*Vice Présidente*  
chargée de la jeunesse  
et de la vie scolaire



**Claude REDIEN**  
*Vice Président*  
chargé du rapprochement  
des territoires



**Michel EPRINCHARD**  
*Vice Président*  
chargé du  
développement économique  
et du développement durable



**Luc DENIS**  
*Vice Président*  
chargé de l'environnement  
(assainissement et déchets)



**Isabelle BOUCHEREAU**  
*Vice Présidente*  
chargée de la  
maîtrise budgétaire



**Jean-Claude SILLON**  
*Vice Président*  
chargé de la santé  
et de la solidarité



**Dorick BARILLOT**  
*Vice Président*  
chargé de la  
communication



**Joël PROUST**  
*Vice Président*  
chargé du  
patrimoine

### *Secrétaires du bureau*

**Etienne FOUCHE**  
**Jean-Marie VAIE**  
**Annette MACHET**  
**Sébastien MERCIER**

### *Membres du bureau*

**Jacques QUINTARD**  
**Laetitia COURTIOUX**  
**Jean-Claude LARGEAUD**  
**Jean BERTRAND**

## Projet éolien du Pelon

Ce projet a été initié en 2008. Ces 5 années de développement ont permis d'aboutir à une implantation de 5 éoliennes sur les communes de Sauzé-Vaussais et Mairé-Levescault.

Enel Green Power est la société du groupe Enel, dédiée aux énergies renouvelables. C'est un acteur majeur de cette industrie avec une capacité totale installée d'environ **8 000 MW** et **plus de 700 centrales** de production en exploitation dans **16 pays**.

### Pourquoi des éoliennes dans notre territoire ?

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, d'indépendance et de transition énergétique, la région Poitou-Charentes a orienté son action vers la maîtrise de l'énergie et la production d'énergie renouvelable. Le développement de l'éolien constitue l'une des solutions avec un objectif de 1 800 MW.

### Les atouts du projet du Pelon :

- un secteur venté et une capacité d'évacuation de l'énergie produite sur le réseau.
- la présence d'un réseau routier permettant l'acheminement des éoliennes.
- des études acoustiques réalisées par des bureaux d'étude certifiés et une configuration du parc éolien adaptée et contrôlée qui garantissent la tranquillité des riverains.
- des études environnementales visant à limiter au maximum les impacts sur la faune et la flore.
- des études paysagères afin de prendre en compte les enjeux et sensibilité du territoire
- une volonté territoriale de développer l'éolien.

### Rappel historique :

**2008-2009** : présentation aux conseils municipaux. Délibérations en faveur du projet. Validation de la faisabilité du projet.

**2010 à 2011** : création de la ZDE par arrêté préfectoral. Présentation des résultats des études et passage en comité technique éolien départemental.

**2012** : lancement d'un comité de pilotage. Finalisation des études, présentation aux conseils municipaux et 2<sup>ème</sup> passage en comité technique éolien départemental. Journée d'information et de concertation avec les riverains.

**2013** : finalisation de l'implantation des éoliennes. Présentation du projet au comité de pilotage, aux conseils municipaux et nouvelle journée d'information aux riverains. Délibérations et dépôt en Préfecture des dossiers de demande d'autorisation (*permis de construire et autorisation d'exploiter au titre ICPE*).

### Caractéristiques du projet

#### Technique :

- 5 éoliennes de 2 à 2,3 MW chacune.
- Hauteur du mât (moyeu) : 95 à 105 mètres
- Longueur d'un pôle : 44 à 54 mètres
- Hauteur totale : 146 à 150 mètres
- Connexion électrique : poste source de Civray par ligne enterrée.

#### Production d'électricité estimée :

- 24,5 à 27,5 GWh par an environ soit la consommation électrique annuelle de 12 000 personnes environ (*chauffage inclu*).



- Rejet de CO2 évité : entre 11 000 et 21 000 tonnes par an.

#### Aspects financiers :

- Investissement total d'environ 15 à 17,5 millions d'€
- Impôts à percevoir "IFER" par les communes et la Communauté de Communes : entre 49 000 € et 56 500 € par an et par le Département entre 21 000 € et 24 000 €.
- Impôts à percevoir "taxe foncière, CFE et CVAE" : environ 4 000 € par éolienne et par an pour les Communes.
- mesures d'accompagnement : promotion touristique du territoire, mise en valeur du patrimoine ...environ 140 000 € pour les communes, communauté communes et Pays Mellois.

#### Durée de vie :

20 à 25 ans.

#### Calendrier prévisionnel du projet :

**2014** : Instruction du dossier par les services de l'état, avis des services, enquête publique et commission des sites.

**2015** : Décision du Préfet sur la base des avis des services, du rapport du commissaire enquêteur et de la commission des sites.

**2016** : Préparation du chantier. Travaux de génie civil. Raccordement électrique. Installation des éoliennes. Mise en service du parc et production des premiers kWh.





## Ecomobilité et écopartage

### Emplacement

#### Square de la Marguerite

En face du Groupe Médical  
Centre-ville Sauzé-Vaussais.

### Une voiture électrique à portée de clic !

Vous avez occasionnellement besoin d'une voiture ou d'une deuxième voiture ? Vous avez envie de vous déplacer autrement ?

Régionlib vous propose des voitures électriques accessibles 24h/24 en libre-service, pour 1/2 heure ou plus. Il vous suffit de **souscrire un abonnement**, de réserver le véhicule et de l'ouvrir avec votre **badge personnel**. Le service est particulièrement adapté pour les déplacements de courte durée et distance. Les trajets se font **"en boucle"**, c'est-à-dire que le véhicule est ramené à sa station de recharge.



### Un essai gratuit !

Vous souhaitez essayer **la Mia** alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au **05 49 07 60 53** pour prendre rendez-vous avec un de nos agents ou élus qui se chargera de vous montrer le fonctionnement de **la Mia**.

### Et combien ça coûte ?

Les habitants de la Commune bénéficient d'un régime dérogatoire à savoir :

- un abonnement mensuel gratuit
- 1 badge
- 1 caution de 500 € non encaissée
- un tarif très favorable : 2 € pour la prise en main et 1 € par quart d'heures.

### Exemple

Coût pour 1 aller et retour à Melle d'une durée de 2 h : 10 €.

### Bornes de recharge

Vous disposez de votre propre véhicule électrique, et vous souhaitez pouvoir le recharger ? Régionlib vous propose l'accès à ses bornes de recharge à Niort, Saintes, Châtellerauld et Sauzé-Vaussais.

- Abonnement mensuel : 5 €
- Recharge : 1 € par heure.

**régionlib**  
DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES À PARTAGER !

## La Mérule... un fléau pour nos maisons

La mérule également appelée "Lèpre des maisons" est un champignon qui constitue un véritable fléau pour nos maisons. Il s'attaque au bois, cartons et livres dans les pièces humides des maisons avant de détruire tout l'édifice qu'il peut détruire.

Elle peut infester des communes entières par le biais de bâtiments mitoyens. La mérule se déplace facilement. L'homme, le vent et les animaux sont des vecteurs qui permettent aux spores qui se logent dans les plinthes, les planchers, les cloisons et les plafonds d'envahir une région.

La mérule se développe dans l'obscurité (*derrière les plinthes, revêtements de sols...*). On s'aperçoit de sa présence lorsque le bois est attaqué et tombe complètement en poussière.

L'éradication de ce champignon est règlementé et seules des entreprises spécialisées peuvent intervenir.

Des nouvelles dispositions règlementaires ont été prises par la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 :

- les occupants ou à défaut les propriétaires d'immeubles bâtis sont soumis à une obligation de déclaration en Mairie dès qu'ils ont connaissance de la présence de la mérule.
- les zones de présence de la mérule seront recensées par la Mairie et un arrêté préfectoral sera alors pris.
- en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, l'information sur la présence d'un risque de mérule est obligatoire.
- en cas de démolition totale ou partiel d'un bâtiment, les bois et matériaux contaminés doivent obligatoirement être incinérés sur place ou traités avant transport si l'incinération est impossible.





## Ecoles maternelle et élémentaire en danger !

L'année scolaire 2013-2014 s'achève en ce début juillet et déjà, la rentrée 2014 se profile.

Cette année, la rentrée risque d'être morose car une fermeture de classe est envisagée.

En effet, l'inspection académique a programmé une fermeture provisoire pour notre école.

Cette décision se prendra le jour de la rentrée, par l'inspectrice de l'éducation nationale, par comptage des enfants présents.

Lors du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 10 Juin, les effectifs pour les 2 écoles étaient de 123 enfants (*risque de fermeture en dessous de 125 élèves*) répartis comme suit : 48 enfants en maternelle partagés sur 2 classes et 75 en élémentaire répartis sur 4 classes ou 3 classes si fermeture!!!

Il est primordial de conserver une classe d'autant que nous avons déjà subi la perte de 3 classes depuis 2006, alors que l'école dispose de locaux agréables et fonctionnels et que le personnel enseignant est présent depuis plusieurs années.

IL EST DONC **IMPÉRATIF** QUE TOUS LES ENFANTS INSCRITS À L'ÉCOLE SOIENT **PRÉSENTS** LE JOUR DE LA RENTRÉE POUR LE **COMPTAGE**, même ceux nés en 2012 et qu'une mobilisation de tous les parents et familles soit organisée ce jour-là devant l'école. Nous devons montrer à l'éducation

nationale que nous tenons à notre école et au bien être de nos enfants afin qu'ils puissent être instruits dans de bonnes conditions.

Je compte sur la mobilisation de tous pour l'avenir de nos enfants.

*Eric Liaud*

*Responsable de la commission affaires scolaires*



## La bibliothèque municipale

Située 11 rue du Baron à Sauzé, la bibliothèque est ouverte

**le mercredi : 9h-12h et 14h-17h**

**le jeudi : 10h-12h et 14h-17h30**

**les samedis : 10h-12h (en semaine impaire).**

Elle propose de nombreux documents et supports :

- des ouvrages récents de tous genres : romans, bibliographies, essais, livres policiers... mais aussi les grands classiques français et des magazines ;
- un espace est plus particulièrement dédié aux auteurs régionaux et à la région Poitou-Charentes;
- pour les plus jeunes, de nombreuses bandes dessinées sont proposées et une large part est faite à la littérature pour les enfants, en partenariat avec le groupe scolaire voisin "Les Charmilles". D'ailleurs, durant l'été, la bibliothèque exposera dans ses locaux le reportage photos réalisé lors du voyage scolaire des enfants à Paris;
- en outre, des CD de musique classique, de jazz, et de bien d'autres domaines musicaux peuvent être empruntés.

Le fonds est constitué par nos propres ouvrages, mais il est régulièrement complété par des prêts de la BDDS (*Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres*) du conseil général et par des dons de particuliers Sauzéens, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements.

Notre objectif, pour la rentrée 2014 ou le début de l'année 2015, est de réunir un groupe de travail, pour réfléchir à la mise en place de la future médiathèque.

Si vous êtes intéressés par ce projet n'hésitez pas à contacter :

**Laurence GAUVIN**

**au : 05 49 07 38 93**

**ou : [bibliotheque.sauzevaussais@cegetel.net](mailto:bibliotheque.sauzevaussais@cegetel.net)**



## Trophée Handicap au Village Vacances et CCAS

Le village de vacances du Puy d'Anché à Sauzé-Vaussais a obtenu un prix à Paris en Mars dernier.

Le village de vacances, avec son pavillon handicapé "Anémone", a été nommé lauréat des trophées de l'accessibilité des régions 2014, dans la catégorie tourisme et handicap, petites structures touristiques. L'ensemble du site est labélisé pour les quatre types de handicap : visuel, moteur, auditif et mental.



Pour recevoir le prix, Charlotte Decamp, l'agent de promotion touristique et le deuxième adjoint, se sont rendus à Paris, au Salon Mondial du Tourisme, du 20 au 23 mars dernier pour recevoir ce prix.

Le complexe du Puy-d'Anché est donc lauréat des trophées de l'accessibilité des régions 2014 dans sa catégorie.



*Charlotte DECAMP,*  
Agent de promotion  
touristique  
en contrat d'avenir  
recrutée en 2013  
par le conseil municipal.

## Aide sociale et eaux pluviales

### SERVICE du Centre Communal d'Action Sociale :

Les six nouveaux titulaires et les six nouvelles personnes qualifiées du CCAS ont assisté à leur 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration sous la présidence de M. Michel EPRINCHARD le 5 mai 2014. M<sup>me</sup> MOLINA, Directrice du Foyer Logement et M<sup>me</sup> VILLENEUVE, Responsable du Service d'Aide Ménagère ont présenté aux membres du nouveau Conseil, leur service respectif et précisé que l'année 2014 serait porteuse : D'une part, de projets d'animations au sein du Foyer avec la participation des personnes aidées du service d'Aide Ménagère et d'associations extérieures afin de permettre un contact intergénérationnel. D'autre part un grand travail de communication va être mis en place.

### SERVICE d'aide sociale :

Il communique d'ores et déjà aux diverses associations caritatives qu'à la rentrée de Septembre une rencontre sera organisée entre elles afin de renforcer nos liens et établir une cohérence entre nous tous. Ce début de mandat les élus ont assisté aux différentes Assemblées Générales des Associations Caritatives du Pays Mellois et ont reçu le 19 mai dernier à SAUZÉ-VAUSSAIS l'Assemblée Générale du C.L.I.C. (Centre Local d'Informations et de Coordination pour Seniors) en Pays Mellois.

### SERVICE des eaux pluviales :

ATTENTION !!! Tout propriétaire ayant effectué des travaux de récupération d'eaux pluviales sur sa propriété, au cours de l'année 2014 est prié d'en informer le service d'eaux pluviales avant le 15 octobre 2014 afin d'être exonéré de la Taxe.



### **OBJET : RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAUZÉ-VAUSSAIS**

Par arrêté n°2014-13 du 16 mai 2014, le Maire de Sauzé-Vaussais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sauzé-Vaussais, arrêté le 3 mars 2014.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Sauzé-Vaussais **du 23 juin 2014 au 24 juillet 2014 inclus pour une durée de 32 jours.**

**Monsieur Claude MONNET, désigné en qualité de Commissaire enquêteur**, par ordonnance du 11 avril 2014 de Madame la Présidente du Tribunal administratif de Poitiers, **recevra à la mairie de Sauzé-Vaussais :**

- **le lundi 23 juin 2014 de 9 heures à 12 heures**
- **le jeudi 26 juin 2014 de 9 heures à 12 heures**
- **le mardi 8 juillet 2014 de 14 heures à 17 heures**
- **le jeudi 17 juillet 2014 de 9 heures à 12 heures**
- **le samedi 19 juillet 2014 de 9 heures à 12 heures**
- **le jeudi 24 juillet 2014 de 14 heures à 17 heures.**

Madame Marie-Antoinette GARCIA a par ailleurs été désignée Commissaire enquêteur suppléante.

**Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté, ainsi qu'un registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, **seront déposés à la mairie de Sauzé-Vaussais pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au samedi inclus de 9 heures à 12 heures et les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 17 heures.**

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, au service urbanisme. Elles pourront également être adressées par courrier au Commissaire enquêteur à : Monsieur le Commissaire enquêteur, Mairie de Sauzé-Vaussais, 3 place de la mairie, 79190 SAUZE VAUSSAIS.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui dans le délai d'un mois transmettra au Maire de la commune de Sauzé-Vaussais le dossier avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Deux-Sèvres et à la Présidente du Tribunal administratif de Poitiers.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur à Monsieur le Maire, la révision du plan local d'urbanisme pourra être soumise à approbation par délibération du Conseil municipal.

Des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet de la Ville de Sauzé-Vaussais à l'adresse suivante : <http://www.mairie-sauze-vaussais.fr>

# La Vie Economique

## Le Temple de la Bière

Originaire d'Angoulême, Stéphane Le Guennec a pris la gérance de cet établissement le 10 juin 2013 dans un premier temps au 42 grand rue. La fermeture de la librairie de la Tour lui a donné l'opportunité d'emménager dans un local plus grand et mieux adapté à son activité. Il offre tous les vendredis soirs une soirée concert à ses clients. Musicien chanteur depuis près de 30 ans, il interprète des chansons françaises et du blues avec sa guitare, son saxo et son harmonica.

Des groupes de chanteurs musiciens viennent également se produire régulièrement dans son bar.

### Le choix :

Il vous propose environ 250 bières françaises, allemandes, anglaises, corses et irlandaises ainsi que des saucissons, fromages, soit en dégustation sur place, soit en vente à emporter. Il loue aux particuliers, associations et professionnels des tireuses à bière et vend différents types de fûts.

### Ses horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 15 heures à 20 heures  
le samedi de 11 heures à 13 heures  
et de 15 heures à 20 heures.

### Ses coordonnées :

36 grand rue  
79190 SAUZÉ-VAUSSAIS  
Tél. 09 73 14 30 15 et 06 78 97 41 32  
<https://fr-fr.facebook.com/pages/Le-Temple-de-la-Bière-Sauzé-Vaussais>



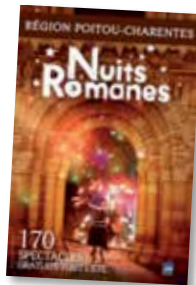


# La Vie Culturelle - Infos diverses

## Nuits Romanes

Le 1<sup>er</sup> août 2014 à l'Eglise St Junien de Vaussais à 21 heures.  
Avant les spectacles, visite commentée de l'Eglise St Junien en cours de rénovation.

Jo Ann Pickens est une artiste américaine originaire du Texas. Elle a débuté sa carrière lyrique aux Etats-Unis, avant de se tourner vers le gospel et le jazz, et de s'installer en France. Elle nous livre aujourd'hui (*en duo piano-voix*) un répertoire de gospel hymns et de spirituals, en hommage aux voix incontournables du genre comme Mahalia Jackson et Barbara Hendricks



Benjamin Midonet s'interroge, dans cette création, sur la capacité de l'homme à se détacher de ses chaînes, de ses poids, de sa condition matérielle. Ce spectacle invite le spectateur à s'évader dans un univers d'émotion, avec un hip-hop stylisé, créatif, électrique, ou deux personnages, sortes de "pantins modernes" cherchent à s'ouvrir et communiquer leurs sentiments en s'abandonnant à leur esprit créatif, détaché... réveillé !

## Manifestations Sauzéennes - 2<sup>ème</sup> semestre 2014

JUIN	H. ANIMATION	LIEU	ORGANISATEUR
SAMEDI 21	- Fête de la musique	Tour de l'Horloge	Bar de la Tour / Cave à Bière / Oasis
VENDREDI 27	- Concert	Salle Socio-Culturelle	Chorale à Travers Chant
DIMANCHE 29	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Association de Fibromalgie
<b>JUILLET</b>			
DIMANCHE 6	15h00 Festival "Rues ouvertes"	Centre-Ville	Comité des fêtes
DIMANCHE 6	19h30 Dîner Champêtre	Place des Halles	Comité des fêtes
DIMANCHE 6	21h30 Spectacle Brésilien	Salle Socio-Culturelle	Comité des fêtes
SAMEDI 12	- Concert	Bar de la Tour	Bar de la Tour
DIMANCHE 13	- Feu d'artifice / Bal populaire	Plan d'eau du Bois Meunier	Mairie
SAMEDI 26	- Bara'hlon	Bar de la Tour	Bar de la Tour
<b>AOÛT</b>			
DIMANCHE 10	- Brocante	Centre-Ville	Comité des fêtes
VEN 22 SAM 23	- 1/2 finales Jeux Intercommunes	Pré de la Chaume	Les Jeunes Sauzéens
SAMEDI 23	- Spectacle de clown	Bar de la Tour	Bar de la Tour
VENDREDI 29	- Marché des producteurs	Centre-Ville	Comité des fêtes
SAMEDI 30	- Foire	Centre-Ville	Mairie
SAMEDI 30	- Finale jeux intercommunes et feu d'artifice	Pré de la Chaume	Les Jeunes Sauzéens
DIMANCHE 31	- Rassemblement de voitures anciennes	Place de la Mairie	-
<b>SEPTEMBRE</b>			
DIMANCHE 14	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Club des Aînés
DIMANCHE 21	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Comité des fêtes de Pers
JEUDI 25	- Conférence	Salle Socio-Culturelle	RAM de Sauzé-Vaussais
SAMEDI 27	- Repas Public	Salle Socio-Culturelle	Club des Aînés
<b>OCTOBRE</b>			
SAM 4 DIM 5	- Loto	Salle Socio-Culturelle	ASPPP
SAM 11 DIM 12	- Rando Moto	-	Moto-Vert Sauzéenne
SAM 11 DIM 12	- Rassemblement de voitures tuning	Les Champs Moinot (près du Gymnase)	Asso. Team Funny Car
SAMEDI 25	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Don du sang
<b>NOVEMBRE</b>			
SAM 15 DIM 16	- Foire aux vins	Centre-Ville	Comité des fêtes
<b>DÉCEMBRE</b>			
VENDREDI 5	- Marché de Noël	Salle Socio-Culturelle	Osez Sauzé
SAMEDI 6	- Téléthon	Salle Socio-Culturelle	Comité des fêtes
DIMANCHE 28	- Loto	Salle Socio-Culturelle	ACCA de Plibou

## Etat civil - Bon voisinage



### NAISSANCE

Jules DIDIER.....	11 décembre 2013
Nina BONNET .....	15 décembre 2013
Zoé BOUGEOIS .....	15 février 2014
Théo BOISNIER.....	1 <sup>er</sup> mars 2014
Mathis COMBOURG.....	22 avril 2014



### DÉCÈS

Françoise GUILLEUX.....	27 novembre 2013
James ROUSSEAU .....	26 décembre 2013
Georges LAHAYE.....	26 janvier 2014
Pierre BOURSIER.....	29 janvier 2014
Renée GUILMET <i>veuve MERLET</i> .....	5 février 2014
Marcel BRUNET .....	18 février 2014
Jean-Paul CHEBAB.....	21 février 2014
Marcel CAILLIER.....	27 février 2014
Marcelle OLIVET <i>veuve GRANDONT</i> .....	30 mars 2014
Angèle LESTAS <i>épouse LERAY</i> .....	17 avril 2014

## SACHEZ RESPECTER VOS CONCITOYENS !!!



*Sachez tondre vos pelouses  
sans gêner vos voisins !!!*

### Le bruit

Respectez l'arrêté préfectoral règlementant les horaires de jardinage, tonte et de bricolage.  
Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h  
Samedi : 9h-12h et 15h-19h  
Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

*Mais aussi :*

### Elagage

Vérifiez que les branches des arbres donnant sur la voie publique ne gênent ni le passage, ni les fils électriques ou téléphoniques.

### Feux de jardin

Ils sont interdits en période estivale. Hors période, ils doivent faire l'objet d'une demande en Mairie et respecter les 4 cas d'interdiction :

- à moins de 50 m des habitations habitées
- pas de feu par jour de grand vent
- pas de feu si le plafond nuageux est bas
- pas de feu le dimanche.

L'idéal : un jour de semaine avec un ciel dégagé et un vent modéré !



### Propriétaires d'animaux (surtout de chiens)

Prenez toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, et également toutes les mesures évitant à vos concitoyens de faire de mauvaises rencontres sur les trottoirs (*déjections canines*)...





# ÉTÉ 2014

# Programme



du  
**28 juin**  
au  
**14 Août**

Maison Communale des Jeunes (11/17 ans)  
4 place du grand puits 79190 Sauzé Vaussais 05.49.29.38.34






# La Vie Enfance - Jeunesse

## La Maison Communale des Jeunes

### JUILLET 2014

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 9h30/19h30 <b>ZOO de la PALMYRE</b> (Royan/17) 	8 9h/12h30: <b>B.M.X</b> (si + de 7 jeunes créneau possible l'après-midi)  13h30/17h30: <b>Déco BiaBla</b> (vitrine/lotem...) Fermeture 18h30	9 <b>SEJOUR 1: du 9 au 11 juillet (Panthenay)</b> « <b>FLIP FLIP FLIP HOURRA!!!</b> » (Festival du jeu + Nombre du Nombre) Hébergement en auto-gébergement au camping: Le moulin des Effres (**) Hors séjour la MCJ reste ouverte: 13h30: Accueil 14h/16h30: « Bonjour qui es tu? » Fermeture 18h30	10 13h30: Accueil 14h/16h30: <b>Ciné Privé</b> Billets hollandais, ripper en live... Fermeture 18h30	11 
14 <b>LA MCJ EST FERMÉE</b> Jour férié: Commemoration de la prise de la Bastille survenue le 14 juillet 1789: Symbole de la Révolution Française.	15 13h30: Accueil 14h00/18h00: <b>Presque une Kermesse</b> (presque...) Enigmes, jeux d'adresse, rires...  Accueil 13h30/18h30	16 09h00/19h00 <b>Fête du Vent et baignade</b> Port des Barques (17)  Accueil 13h30/18h30	17 13h30/17h30: <b>O.V.N.I</b> (Fabrication Objet Volant Non Identifié)  Fermeture 18h30	18 10h/12h: <b>Si on chantait?</b> (viens et on chante) 13h00/15h30: <b>Paddle Board</b>  Accueil 13h30/18h30
21 13h30/17h30 <b>CLUEDO GEANT</b>  Fermeture 18h30	22 10h / 18h00 <b>Pique nique + KAYAK</b> Découverte de Niort par la Rivière!!  Accueil 13h30/18h30	23 10h30/12h30: <b>Piscine (*)</b> 13h30/17h30: <b>Jeux Extérieurs</b> (passerelle MCJ/SEP)  Fermeture 18h30	24 8h45/17h45: <b>LASERGAMES</b> A Niort  Accueil 13h30 à 18h30	25 10h/18h00 <b>Pêche et Barbecue</b> au plan d'eau  Fermeture 18h30
28 13h30: Accueil 14h00/18h00: <b>GRAND JEU</b> dans les Bois: « le Sagamore »  Fermeture 18h30	29 9h30/17h45: <b>Sports et Délires</b> Avec le secteur Jeunes de Melle  Fermeture 18h30	30 1) 10h30/12h30: <b>Piscine (*)</b> 2) 15h/23h15: <b>Lapidiales</b> (sculptures géantes) + <b>Visite en semi nocturne</b> des Arènes de Saintes  Accueil 13h30/18h30	31 13h30: Accueil 14h/17h30: « Je bricole, tu bricoles, nous bricolons » (Bref: Bricolage...)  Fermeture 18h30	 Salle dédiée aux Dahus!!! (Pas d'accueil après)

(\*) Les créneaux piscine sont ouverts en priorité aux jeunes qui participent au séjour 2 et qui n'ont pas leur attestation de 25m

### AOÛT 2014

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
4 13h30: Accueil 14h00/16h00: <b>Jeux dans tous les sens</b> (Cranium, Cro magnon, Jungle speed, Perudo, Gobb'it...) <b>Fermeture 16h00!!!</b> Demain on part en camp!	5 13h30/18h30: Accueil	6 13h30/18h30: Accueil	7 13h30/18h30: Accueil	8 <b>SEJOUR 2: Du 5 au 8 août: SPORTS et NATURE</b> (Accrobranche, VTT, Canoë, Golf, Course d'orientation...) Hébergement en « dur » en Pension Complète au Centre de Plein Air du Chambon à Eymouthiers (16)  <b>Attention, si le séjour se complète, la MCJ sera fermée (20 places)</b> Sinon la programmation des temps d'accueil vous serait communiquée ultérieurement.
11 10h/18h30 Pique nique et tour à pied du <b>plan d'eau</b> + <b>Centre aquatique Nautilus</b> (St Yrieix/16) 	12 13h30: Accueil 14h00/17h30: <b>Ballade + Tennis</b> (Landart) 13h30/16h30: Cours collectif Mène par le Tennis Club de Sauzé!  Accueil 13h30/18h30	13 13h30/17h30 <b>CUISINE</b> (2 ateliers) Mignardise et Cie...  Fermeture à 18h30	14 11h/18h30: <b>Boum!!</b> (si vous l'organisez!!) Bonne humeur... Dégustement Autorisé :-) 	15  La MCJ sera fermée du 15 août au 3 septembre.

### Propositions Hors Vacances

<b>Mercredis/ Samedis de Juin:</b> nous irons au <b>JARDIN PARTAGÉ</b> pour planter fruits et légumes. 	<b>Samedi 28 JUIN:</b> 13h30/21h00 (Départ 14h00) <b>SARABANDES</b> Pour rire et passer du bon temps à Marçillac-Lanville 	<b>Vendredi 4 Juillet</b> 18h00 <b>PRESENTATION DE L'ÉTÉ</b> (séjours, activités...) <b>Ouvert à tous!!!</b> Adhérents Parents Grands parents Frères et Sœur (Avertissez nous quand même si vous arrivez en Bus! :-))	<b>Samedi 20 Septembre</b> 17h30 <b>BILAN DE L'ÉTÉ</b> Vidéos Partage 
---	---	--	--

Maison Communale des jeunes: 4 place du grand Puits 79190 Sauzé Vaussais

Tel: 05.49.29.38.34



## L'école Maternelle



Ecole Maternelle  
**LE GRAND NOYER**  
6 place du grand puits  
79190 SAUZE-VAUSSAIS  
Tél : 05.49.07.66.47  
mail : ce.0790359L@ac-poitiers.fr

L'école maternelle compte aujourd'hui 43 élèves répartis dans la classe de TPS/PS et de MS/GS.

Notre projet musique s'est poursuivi par des interventions de l'école de musique du Pays Mellois, avec la présentation des instruments de l'orchestre. Puis nous nous sommes rendus à l'Auditorium de Poitiers le 17 mars pour assister à une répétition de l'Orchestre symphonique Poitou-Charentes. Cette journée s'est conclue par le visionnage d'un film d'animation, Le Piano magique, au cinéma de Civray. Cette sortie a été financée par l'Association des Parents d'élèves.

Le point d'orgue de notre projet a été la présentation de paysages sonores aux familles des élèves de l'école maternelle vendredi 31 mai : les élèves ont mis en musique des histoires, avec des instruments traditionnels, ou des instruments "faits maison". Les élèves étaient fiers de leur prestation !

La classe de TPS/PS a rencontré la classe de TPS/PS/MS de Limalonges pour une promenade sonore : identifier des sons dans la nature.

Du 14 au 18 avril a eu lieu la semaine des maternelles, durant laquelle différentes actions ont été menées dans et hors école maternelle : rencontre avec le Relais Assistantes maternelles, atelier cuisine avec des résidents du foyer logement, journée portes ouvertes pour les parents d'élèves. Durant cette même semaine, les habitants de Sauzé-Vaussais ont pu entendre des chants d'enfants enregistrés à l'école sur le marché communal, au magasin SPAR et à la librairie Cultur'1. Merci aux commerçants pour leur participation.

La réforme des rythmes scolaires sera applicable à la rentrée 2014/2015 (*voir descriptif école élémentaire*).

Les inscriptions des élèves nés en 2011 et 2012 ont eu lieu en mairie et à l'école maternelle. Les effectifs de l'école maternelle resteront stables à la rentrée 2014/2015 (*entre 45 et 50 élèves*). Notre école conservera ses deux classes. Toutefois, il faut rester vigilant quant aux effectifs globaux, répartis jusqu'au CM2, puisque les écoles sont regroupées en RPI.

## BONNES VACANCES D'ÉTÉ A TOUS !



## L'école Élémentaire "La Charmille"

11 rue du Baron - 79190 Sauzé-Vaussais  
Tél. 05 49 07 60 17  
Email : [ce.0790761Y@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790761Y@ac-poitiers.fr)

Notre école compte actuellement 91 élèves répartis dans 4 classes :

Classe CP/CE1 de M<sup>me</sup> Myriam Tafforin  
Classe CE1/CE2 de M<sup>me</sup> Laurence Coué  
Classe CE2/CM1 de M. Bruno Coué  
Classe CM2 de M<sup>me</sup> Cathy Delage.

D'autres personnels qui interviennent sur le temps scolaire :

M<sup>me</sup> Stéphanie Bernard, qui assure la journée de décharge de direction, chaque mardi dans la classe de M. Coué.

M<sup>me</sup> Sylvie Blandin, qui assure le rôle d'auxiliaire de vie scolaire pour deux enfants reconnus handicapés.

Nous avons encore pu mener cette année des projets riches et intéressants : quelques exemples ci-dessous :

### Journées culturelles de la Communauté de Communes

à Javarzay, sur le thème de la musique. Chaque classe a passé une journée sur le site, le 7 ou le 10 octobre. Les animations et expositions étaient de très bonne qualité, et pour la plupart bien adaptées à l'âge des enfants. Le professionnalisme des intervenants a été très apprécié. Ces journées ont permis aux enfants de réinvestir des notions étudiées en classe et de découvrir des instruments. Elles ont permis un riche travail en aval, que ce soit sur la voix ou les instruments. Cela a constitué un temps fort et particulièrement enrichissant. C'est la Communauté de Communes qui a organisé et financé ces animations.

### Journée de la résistance

Suite à une proposition de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (*Comité de Sauzé-Vaussais*), deux élèves de la classe CM2 de M<sup>me</sup> Delage ont lu un poème sur le thème de la résistance lors de la journée du dimanche 20 octobre 2013. M<sup>me</sup> Delage et M. Coué ont assisté à cette cérémonie, ainsi que six enfants de CM2.

### Animations sur les déchets

Une animatrice du CPIE de Coutières est intervenue dans les classes CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1, début 2014. Cela nous a permis de travailler des points du programme de sciences et éducation civique. Un carnet de voyage composé de matériaux recyclés ou réutilisés a été fabriqué par les élèves de CE et de CM1. Ces animations ont été financées par la Communauté de Communes du Cœur du Poitou.

### Séjours de deux jours à Paris

de nombreux enfants ont pris le TGV et sont allés à Paris pour la première fois. Le programme comprenait la visite de l'arc de triomphe, avec montée au sommet du monument, une visite commentée des principaux monuments, la visite du site notre Dame de Paris sur l'île de la Cité, une visite guidée d'une



partie du musée de Louvre, une visite commentée en bateau. En plus de tous les travaux menés avant, pendant et après le voyage, ce fut aussi une expérience de vie collective en dehors du foyer familial, grâce à la nuitée dans un centre d'hébergement. Ce projet n'aurait pas été possible sans l'association des parents d'élèves qui a largement contribué au financement.



### Djembé

Pour prolonger l'initiation vécue lors des journées culturelles en octobre 2013, M<sup>me</sup> Delage a mis en place pour ses élèves de CM2 un cycle de 10 séances avec un animateur professionnel : Rémy Pougnaud. Les principales compétences travaillées ont été : participer avec exactitude à un jeu rythmique, reproduire à plusieurs des éléments rythmiques, connaître quelques percussions africaines. Ce projet a été financé par l'APE. Il y a eu une présentation pour les parents le 30 mai 2014 en soirée dans la cour de l'école. Financement association des parents d'élèves.



### Liaisons avec le collège

semaine des mathématiques, sécurité routière, journée d'accueil des CM2, intervention de collégiens à l'école pour présenter une expo de sciences, accueil de professeurs souhaitant prendre connaissance du fonctionnement d'une classe élémentaire. Nous remercions tous les partenaires qui ont permis la réalisation et le bon déroulement de toutes ces actions.

### Rythmes scolaires

L'application de la réforme des rythmes scolaires sera effective pour la rentrée 2014. Ainsi, les élèves auront classe le mercredi matin, et ils pourront bénéficier d'activités péri-scolaires sur certains temps.

Les 4 temps fondamentaux de la journée seront :

- Le temps d'enseignement.
- Le temps de pause méridienne.
- Le temps des activités pédagogiques complémentaires (APC), à la charge des enseignants : 36 h annuelles, soit 1h/semaine en moyenne.
- Le temps des activités péri-scolaires (APS), à la charge de la Communauté de Communes : 3h/semaine (*ces 3h représentent le temps libéré chaque jour et reporté le mercredi matin*).

La diminution progressive du nombre d'élèves inscrits a déjà entraîné la fermeture d'une classe il y a deux ans. Nous risquons une nouvelle fermeture à la prochaine rentrée. La commission responsable de la carte scolaire a décidé une mesure de fermeture conditionnelle. Ainsi, si le nombre d'enfants est suffisant le jour de la rentrée, nous conserverons nos quatre classes. Par contre, si le nombre d'élèves est insuffisant, il y aura fermeture d'une classe, ce qui entraînera aussi le départ d'un enseignant et la suppression de la journée de décharge du directeur.



## Le Collège Anne Frank



Changement de direction, mais pas de cap, au collège Anne FRANK. Au moment de clore cette année scolaire, et en pleine préparation de la prochaine, c'est avec beaucoup d'émotions que j'écris ces quelques lignes.

En effet, une nouvelle page va se tourner et une nouvelle histoire va s'écrire au collège à compter de septembre 2014. Pour la première fois, de son histoire, une femme va prendre la direction de ce collège rural dont j'ai découvert la richesse humaine et pédagogique à mon arrivée en septembre 2008 ; déjà 6 ans.

Un coup d'œil, en arrière, me permet de constater combien, même dans un petit collège éloigné des grands centres culturels, où les professeurs sont en service partagé, il est possible de proposer au quotidien, à nos élèves, vos enfants, de donner sens à des apprentissages parfois très éloignés des préoccupations premières.

Refusant de faire des choix, seulement dictés par la place qui met aujourd'hui accordé dans le bulletin municipal, je ne reviendrai pas ici sur les moments forts de ces 6 dernières années mais je vous renvoie à vos souvenirs.

Permettez moi, cependant, de dire combien il a été agréable pour moi de diriger le collège Anne FRANK de Sauzé-Vaussais où j'ai pu compter sur vous.

Vous, commerçants, artisans et entreprises qui avez accepté de donner de votre temps pour la construction des projets d'orientation des élèves.

Vous, parents d'élèves qui avez toujours répondu présents pour accompagner de nombreux projets à travers le soutien de votre association l' APECAF (*Association Parents Collège Anne Frank*).

Vous, enfin, membres des équipes municipales, qui avez donné les conditions nécessaires à la mise en œuvre des objectifs du projet d'établissement par le biais notamment du partenariat de la maison des jeunes.

Merci aux autres, permettez moi de ne pas tous vous citer, qui un jour avez croisé le chemin des collégiens et de leurs professeurs faisant de ce collège un acteur de la vie de votre commune. Je vous souhaite à tous de passer de bonnes vacances et sais pouvoir compter sur vous pour réserver un bon accueil à madame Catherine BONTEMPS qui me succédera au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

*A bientôt assurément...  
Jérôme Sentis.*

### Informations pratiques

Fermeture de l'établissement du vendredi 11 juillet (au soir) au lundi 25 août 2014.

Accueil des 6<sup>ème</sup> :  
le mardi 2 septembre 2014  
à 8h15.

Accueil des 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> :  
le mercredi 3 septembre 2014  
à 8 h15.



## Réforme des retraites

**Congé maternité : tous les trimestres pris en compte pour la retraite**

Un décret publié au Journal officiel du dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014 permet désormais aux femmes de valider tous les trimestres de leur congé maternité (*assurées du régime général et du régime des salariés agricoles*).

En cas, par exemple, de naissance d'un troisième enfant ou de naissance multiple qui donne droit à un congé maternité de 6 mois ou plus, les femmes ne validaient auparavant qu'un trimestre. Dorénavant, elles en valideront deux (*ou trois en cas de triplés*).

Pour les parents qui adoptent, les congés d'adoption ne permettaient pas de valider, des trimestres de retraite. À présent, le parent qui interrompt son activité pourra valider un trimestre pour 90 jours de congé d'adoption.

Le congé maternité ou d'adoption sera donc validé (*un trimestre pour 90 jours d'indemnités journalières*), le premier trimestre restant acquis même si le congé aura duré moins de 90 jours.

Ce décret qui s'applique à toutes les naissances et adoptions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2014 fait suite à la loi du 20 janvier 2014 concernant la réforme des retraites.

## Pharmacies

**Médicaments : suppression des vignettes à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014**

Vignette blanche, bleue ou orange : à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, les vignettes apposées sur les boîtes de médicaments vont être supprimées. Les prix et les conditions de prise en charge de chaque médicament seront disponibles sur une base de données nationale en ligne.

- Pour les patients munis d'une prescription médicale, le pharmacien devra remettre une facture détaillée sur papier, le "ticket vitale" (*imprimé sur le verso de l'original de l'ordonnance*).

- Pour les médicaments remboursables achetés sans ordonnance, l'information sur les prix sera accessible au sein de l'officine au moyen d'un affichage, d'un catalogue électronique ou d'une interface d'accès à internet.

Les boîtes de médicaments et autres conditionnements présentant des vignettes, encore dans le circuit de distribution au 1<sup>er</sup> juillet 2014, pourront être écoulés (*néanmoins, à partir de cette date, le prix figurant sur la vignette ne sera plus pris en compte*).

## Zoom

**Mutuelles et complémentaires santé : ce qu'il faut savoir**

Frais de santé, remboursements, tiers-payant, cotisations... En matière de complémentaires santé et de mutuelles, que faut-il savoir exactement ? L'assurance maladie (*sécurité sociale*) rembourse partiellement les dépenses de santé. Pour couvrir en partie ou en totalité les frais qui restent à la charge des assurés, il est possible d'adhérer à une complémentaire santé (*mutuelle*).

Certaines personnes dont les ressources sont limitées mais dépassent le seuil d'accès à la CMU complémentaire peuvent bénéficier d'une aide pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé (ACS). Les salariés peuvent parfois bénéficier des prestations de la complémentaire santé de l'entreprise.

Service-public.fr répond de façon précise à certaines questions fréquentes.

**À noter :** à la suite de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014, certaines règles concernant les contrats de santé responsables et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé doivent être modifiées, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec la loi du 14 juin 2013 concernant la sécurisation de l'emploi, la couverture complémentaire santé collective minimale doit devenir obligatoire pour toutes les entreprises.

## Droit à l'oubli

**Internet : comment effacer des informations personnelles sur un moteur de recherche ?**

Vous avez recherché votre nom sur un moteur de recherche et vous vous rendez compte que les informations qui ressortent en ligne nuisent à votre réputation ? Comment les faire disparaître ? La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) vous explique ce qu'il faut faire en deux étapes : d'abord auprès du responsable du site, puis auprès de l'exploitant du moteur.

### Démarche auprès du site

Vous devez donc d'abord contacter le responsable du site d'origine dont l'identité est précisée dans les mentions légales ou les conditions générales d'utilisation du site. Si vous n'obtenez aucune réponse dans un délai de 2 mois (*ou en cas de réponse insatisfaisante*), vous avez la possibilité d'adresser une plainte auprès des services de la Cnil.

### Démarche auprès du moteur

Vous pouvez ensuite demander à faire disparaître certaines informations en saisissant directement l'exploitant d'un moteur de recherche en vue d'une demande de déréférencement d'une page web portant atteinte à votre vie privée. Le moteur de recherche « Google » propose par exemple depuis peu de remplir en ligne un formulaire pour demander la suppression d'un ou plusieurs résultats de recherche. L'exploitant du moteur examine ensuite le bien fondé de cette demande au regard de la décision du 13 mai 2014 de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Dans cette décision, la CJUE avait confirmé l'application du droit de la protection des données aux moteurs de recherche, les internautes pouvant demander, sous certaines conditions, la suppression des liens vers des informations portant atteinte à la vie privée.





Sauzé-Vaussais

SEP

# ACCUEIL DE LOISIRS

## Du 7 juillet au 8 août 2014

### Les activités des 4 à 12 ans

#### Thème 2014 : L'été des ARTISTES

- Semaine du 7 au 11 juillet :
  - **Les ARTISTES SURFENT sur les Nouvelles TECHNOLOGIES.**
- Semaine du 15 au 18 juillet :
  - **VOYAGE dans l'IMAGINAIRE des ARTISTES.**
- Semaine du 21 au 25 juillet :
  - **Les ARTISTES se mettent AU VERT.**
- Semaine du 28 au 1 août :
  - **Les ARTISTES à la CONQUÊTE du MONDE.**
- Semaine du 4 au 8 août :
  - **TOUS EN SCÈNE.**



**Au Programme :** Projets autour des thèmes, activités sportives, piscine, équitation, kayak, parcours Arb'Anché... **et 2 sorties!!!!**

Le détail des **plannings** sur notre **site internet** par tranche d'âge

à partir du 23 mai : [www.sepsauzevaussais.fr](http://www.sepsauzevaussais.fr)

#### Les inscriptions : du 3 au 6 juin 2014

- **Mardi 3 juin :** 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Mercredi 4 juin :** 9h à 12h
- **Jeu 5 juin :** 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Vend 6 juin :** 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur cette période, merci de nous contacter pour prendre rendez-vous.

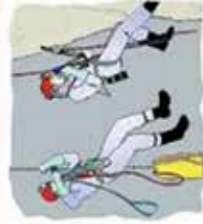
**Dépôt des dossiers au plus tard le 13 juin 2014**  
(les permanences ne sont plus assurées après cette date).

Inscriptions et renseignements :  
**MANUE**  
 S.E.P  
 12 Place de la Mairie  
 79 190 Sauzé-Vaussais  
 ☎ 05 49 29 87 63  
 ☎ 06 82 83 81 79  
 Mail : [sep.basedcloisirs@yahoo.fr](mailto:sep.basedcloisirs@yahoo.fr)  
 Site internet : [www.sepsauzevaussais.fr](http://www.sepsauzevaussais.fr)

Du Mardi 15 au vendredi 18 juillet 2014  
**Séjour LES AVENTURIERS - 9-12 ans**

4 jours et 3 nuits  
 12 places : priorité aux enfants déjà adhérents SEP et/ou accueilli de loisirs

## Mini Camp LATHUS (86)



Tir à l'arc

Kayak



Escalade

Spéléo

VEILLEE  
 CHOCOLAT

Les Tarifs	
Adhérents CAF	Adhérents MSA
Tarif : 1 enfant	Tarif : 1 enfant
QF de 0€ à 550 €	Tranche 1 80.80 €
134 €	Tranche 2 90.40 €
QF de 550€ à 770 €	Tranche 3 112.40 €
154 €	Tranche 4 125.20 €
Sans aide	Sans aide 170 €
Hors CCCC	Hors CCCC 185 €



Inscriptions et renseignements :  
**MANUE**  
 S.E.P - 12 Place de la Mairie  
 79 190 Sauzé-Vaussais  
 ☎ 05 49 29 87 63 ou ☎ 06 82 83 81 79  
 Mail : [sep.basedcloisirs@yahoo.fr](mailto:sep.basedcloisirs@yahoo.fr)  
 Site internet : [www.sepsauzevaussais.fr](http://www.sepsauzevaussais.fr)





Du Lundi 28 au Jeudi 31 juillet 2014  
Séjour **LES P'TITS ROBINSONS**

7-12 ans

4 jours et 3 nuits  
12 places : priorité aux enfants déjà adhérents SEP et/ou accueil de loisirs

### Mini Camp SAUZE VAUSSAIS

Atelier nature :  
Trace et empreintes d'animaux

Course d'orientation  
dans le bois du Puy  
d'Anché



2 séances d'initiation Djembé

### PISCINE

Les Tarifs		Allocataires MSA	
Allocataires CAF	Tarif : 1 enfant	Allocataires MSA	Tarif : 1 enfant
QF de 0€ à 550€	94€	Tranche 1	40.80€
		Tranche 2	50.40€
QF de 550€ à 770€	114€	Tranche 3	72.40€
		Tranche 4	85.20€
Sans aide	130€	Sans aide	130€
Hors CCCP	140€	Hors CCCP	140€



Inscriptions et renseignements :  
MANUE  
S.E.P - 12 Place de la Mainie  
79 190 Sauzé-Vaussais  
☎ 05 49 29 87 63 ou 06 82 83 81 79  
Mail : sep.basedeloisirs@yahoo.fr  
Site internet : [www.sep.sauzevaussais.fr](http://www.sep.sauzevaussais.fr)



Du mardi 8 au vendredi 11 juillet 2014  
Séjour **EXPEDITION NATURE**

8-12 ans

4 jours et 3 nuits  
12 places : priorité aux enfants déjà adhérents SEP et/ou accueil de loisirs

### Mini Camp LA COUARDE

COURSE D'ORIENTATION



VTC en  
forêt de  
l'Hermitain

MINI RAID KOHLANTA



Sortie nocturne  
PÊCHE à la ligne



VEILLEE  
MUSIQUE

Les Tarifs		Allocataires MSA	
Allocataires CAF	Tarif : 1 enfant	Allocataires MSA	Tarif : 1 enfant
QF de 0€ à 550€	119€	Tranche 1	65.80€
		Tranche 2	75.40€
QF de 550€ à 770€	139€	Tranche 3	97.40€
		Tranche 4	110.20€
Sans aide	155€	Sans aide	155€
Hors CCCP	170€	Hors CCCP	170€



Inscriptions et renseignements :  
MANUE  
S.E.P - 12 Place de la Mainie  
79 190 Sauzé-Vaussais  
☎ 05 49 29 87 63 ou 06 82 83 81 79  
Mail : sep.basedeloisirs@yahoo.fr  
Site internet : [www.sep.sauzevaussais.fr](http://www.sep.sauzevaussais.fr)





# Sauzé-Vaussais

## festival Rues ouvertes

Dimanche 6 juillet 2014

Trois spectacles gratuits et déambulation dans les rues

**15h. Place du Grand Puits**

**16h30. Place de la Tour**

**17h30. Place de la Mairie**

Alain Robin

Mme Doubtfire

La compagnie P'tit Tom

« Nous deux »

Compagnie Juste Nez

Arrêt Chansons  
Musicien musicale

Place des halles.  
Rendez-vous avec  
les artistes

19 h 30  
Dîner  
Champêtre  
15 €. adulte  
10 €. jusqu'à  
12 ans

21 h 30  
Grand spectacle  
Brésilien  
Salle  
socioculturelle  
15 €. adulte  
10 € jusqu'à  
12 ans

Dîner et spectacle  
25 €, adulte  
15 €, jusqu'à 12 ans  
Renseignements et  
Réservations :  
05 49 07 43 29  
06 86 48 47 12  
05 49 07 65 54

La Compagnie "Couleurs des tropiques"



## Avec le Comité des fêtes

## Le Comité des Fêtes

### Pourquoi un festival "Rues ouvertes" Le dimanche 6 juillet 2014

Pendant 12 ans, le Comité des fêtes s'est investi autour d'une manifestation nommée "la fête des peintres". Celle-ci ne remportant plus le succès escompté, tant auprès des artistes que du public, nous avons préféré cette année nous orienter sur un autre événement. C'est ainsi qu'est né le projet du festival "Rues ouvertes". Il se déroulera autour des arts de la rue avec trois spectacles gratuits dans le bourg de Sauzé-Vaussais. Le soir, un repas champêtre sur la place des halles suivi d'un grand spectacle dans la salle socioculturelle clôturera la soirée. Les membres du comité des fêtes veulent en faire un après-midi et une soirée festive, ouverts à tous et en même temps animer le centre bourg. S'il remporte le succès escompté, nous souhaitons le pérenniser dans les années à venir.

### Programme

#### Alain Robin /Madame Doubtfire

Le festival débutera à 15 h, sur la place du Grand-Puits, face au café PMU. Un comédien, animateur de Paris, Alain Robin, sosie officiel de l'acteur Robin William ouvrira les festivités en se transformant en Madame Doubtfire pendant environ 1h. Photos avec le public, rire garanti.

Ensuite vers 16h30 la **Compagnie P'tit Tom** de la Charente se mettra en place sur la place de la tour dans son spectacle "Nous deux". Avec une caravane, un petit îlot de verdure, des fleurs et un texte qui plaira certainement aux grands comme aux petits.

#### Tatan Madeleine / arrêt chansons

Le 3<sup>ème</sup> spectacle se tiendra sur la place de la mairie vers 17h30 avec la **Compagnie Juste Nez de Mansle**. Elle interprétera un cocktail de chansons françaises au son de l'accordéon, ponctué d'anecdotes, d'humour, de jonglerie et de poésie avec la participation du public. Déambulation dans les rues avec les artistes que les spectateurs retrouveront ensuite lors d'un moment festif place des halles.



A 19h30, nous avons également prévu un **repas champêtre en plein air**, toujours sur la place des halles pour continuer la fête en attendant le grand spectacle du soir qui aura lieu sous le toit de la salle socioculturelle. Réservations obligatoires.

### Le clou de la soirée à 21h30

Pendant 1h30, le public pourra applaudir la **Compagnie couleurs des tropiques** et son spectacle vivant intitulé "le cabaret brésilien". Chorégraphie tropicale, chants, danses, musiques populaire du Brésil en plusieurs tableaux, les artistes sur scène emmèneront le public dans un tempo chaleureux. Il est prudent de réserver sa place dès maintenant. Nous sommes heureux de proposer ce festival "Rues ouvertes". Se l'approprier est la garantie de son succès.

### Tarifs

Dîner : adulte : 15€, jusqu'à 12 ans : 10€.

Spectacle du soir en salle : adulte : 15€, jusqu'à 12 ans : 10€.

Dîner et spectacle : adulte : 25€, jusqu'à 12 ans : 15€.

Païement à la réservation.

### Renseignements

Tél. 05 49 07 43 29 ou 06 86 48 47 12 ou 05 49 07 65 54.

*Le président Bernard Bouton, pour l'équipe du Comité des fêtes*

### Pendant l'été le Comité des fêtes se mobilise aussi autour de deux autres manifestations cultes.

Sous la présidence de Bernard Bouton, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 7 février, pour effectuer le bilan moral et financier de l'année écoulée et pour mettre au point les animations 2013.

Le bureau se compose ainsi :

Président : **Bernard Bouton** ; Vice-président : **Christian Lavie** ; Secrétaire : **Michèle Bouton**; trésorière : **Marie-France Eprinchard** ; Trésorier adjoint : **Jean-Paul Billaudeau** ; Membres : **Raymonde Gacquer, Virginie Penigaud, Nicolas Marot, Bernard Rivaud et David Rinaldi**, arrivé depuis peu.

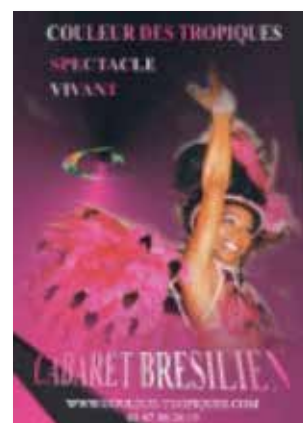


### Dimanche 10 août : Brocante et vide greniers

Notre traditionnelle foire à la brocante aura lieu le dimanche 10 août toute la journée. L'accueil des exposants se fera à partir de 5h. 2€ le ml, sans réservation. Restauration sur place et buvette comme d'habitude.

### Vendredi 29 août : Marché des producteurs locaux

Le comité des fêtes prend toujours en charge l'organisation du marché des producteurs en partenariat avec la commune. Il aura lieu le vendredi 29 août. Les exposants seront au rendez-vous, place de la mairie à partir de 18h et vous pourrez aller à leur rencontre et acheter les produits du terroir pour les déguster tranquillement autour des tables mises à disposition (*se munir de couverts*). L'animation n'est pas encore choisie, nous vous en ferons part dans quelques semaines.





## Les Randonneurs Sauzéens



### Calendrier 2014

Président : J.J. Monturier

Tél. 05 49 07 90 60 - Port. 06 84 06 82 62

(en cas de besoin, s'adresser EN PRIORITÉ au responsable de la sortie)



Juillet		Lieu de la randonnée	Rendez-vous	H.	Contact
Mercredi 2	Journée	Plan d'eau du Lambon matin 11km, après-midi 6km	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	8h30	Elise Chambaudry - 05 49 07 97 50

Septembre					
Dimanche 7	Après-midi	Reprise	Grande place à Dessé Limalonges	14h	J.J. Monturier - 06 84 06 82 62
Mercredi 10	Après-midi	Verteuil (16), 11km	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	14h	Mauricette Pouzet - 05 49 07 92 52
Dimanche 14	Après-midi	Dampierre sur Mer, 12km	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	13h30	Fernand Dubreuil - 06 69 72 51 22
Mercredi 17	Après-midi	Brux (86), 8km	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	14h	Elise Chambaudry - 05 49 07 97 50
Samedi 20	Week-end	Tours (37)	Départ à programmer entre les participant(e)s	-	J.J. Monturier - 06 84 06 82 62
Dimanche 21	en ville				
Mercredi 24	Après-midi	Quelque part !	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	14h	Claude Morisset - 05 49 07 92 27
Dimanche 28	Après-midi	Chey, 12km	13h30 - Place des anciennes halles à Sauzé-Vaussais	14h - Place de l'église à Chey	Solange Clerc - 05 49 79 56 24

Octobre					
Mercredi 1 <sup>er</sup>	Après-midi	Villeneuve de Pioussay, 10km	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	14h	Fernand Dubreuil - 06 69 72 51 22
Dimanche 5	Journée	Journée départementale Echiré	Place des anciennes halles Sauzé-Vaussais	8h	J.J. Monturier - 06 84 06 82 62





# La Vie Associative

## Don du sang

Parce que les besoins des malades sont quotidiens et que le sang à une durée de vie limitée, la régularité des dons de sang est nécessaire pour soigner les 500 000 malades qui chaque année ont besoin d'une transfusion sanguine.

### En été,

Moins de donneurs mais toujours des accidentés, des opérés, des leucémiques, pour qui les transfusions sont vitales.

### Et Vous,

qui n'êtes pas venu depuis quelques mois, un an ou plus...

### Merci,

de prendre un peu de votre temps pour donner votre sang, nous serons heureux de vous accueillir à la prochaine collecte.

Les conditions du don :

- être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo.
- être en bonne santé.
- peser au moins 50 kg.
- il est recommandé de s'alimenter avant un don et de bien boire après.

Prochaine collecte à Sauzé-Vaussais :

- le 26 juin 2014
- le 28 août 2014
- le 13 novembre 2014.



## Jeux Intercommunes

**Demi-finale : vendredi 22 août et samedi 23 août 2014**

**Finale : samedi 30 août 2014**

**précédée du traditionnel repas champêtre  
et clôturée par un feu d'artifice.**





## Association Solidarité Tiers Monde

### La COLLECTE SOLIDAIRE de papiers 2014

Comme chaque année depuis 1980, pour la 35<sup>ème</sup> fois, pendant les congés de Pâques, vous avez pu remarquer à nouveau sur la commune de Sauzé-Vaussais des fourgons, tracteurs ou même brouettes parcourir le bourg et les hameaux environnants. Des jeunes et moins jeunes récupéraient les paquets de vieux papiers rassemblés au cours de l'an passé par des particuliers, entreprises ou collectivités.

Ces papiers ont été ensuite regroupés avec ceux des autres communes du canton et même de beaucoup plus loin.

En tout, c'est près de 60 tonnes qui ont pu être collectées grâce à la participation d'une centaine de personnes, dont une quarantaine de jeunes.

Beaucoup d'entre vous ont déjà entendu parler de cette "collecte" parce que vous y avez déjà participé directement, ou bien ce sont vos enfants ou voisins.

A l'origine, elle permettait de financer des actions en Tanzanie, avec le relai d'Yves, prêtre originaire de notre secteur. Aujourd'hui, c'est une association du Cameroun qui est aidée dans l'objectif de favoriser une production agricole locale pour assurer au mieux une plus grande autonomie alimentaire.

Le point commun entre toutes ces actions est d'aider à l'autonomie de groupes de personnes en leur faisant bénéficier de formations ou achat de matériaux.

Tous les bénévoles qui participent à la collecte se sentent ainsi utiles à leur "prochain lointain". Par bénévoles, il ne faut pas

seulement penser aux "fourmis" qui font le ramassage, il y a aussi la préparation des déjeuners (jusqu'à 60 quotidiennement) assurés par une vingtaine de personnes, et aussi, vous tous qui prenez du temps au quotidien pour trier et emballer vos papiers à la maison. Grand merci à chacun.

Par-delà l'aspect d'entraide, nous constatons également des bénéfices beaucoup plus proches de nous, comme l'occasion de rencontres entre personnes qui se croisaient sans s'arrêter, comme un moyen de mixer les générations, et aussi, d'aider à une prise de conscience écologique sur les déchets et le gaspillage. Le tout dans une bonne humeur générale, indispensable pour accepter la fatigue et les courbatures.

Nous constatons, une fois de plus cette année, une baisse du tonnage collecté et aussi des effectifs des plus jeunes. Heureusement, une dizaine d'adultes, persuadés de l'intérêt des actions engagées, a rejoint l'association et devrait apporter à la réflexion un regard neuf sur leur poursuite.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour apporter votre contribution à l'édifice.

*Jacques Fournié*



**Cameroun**

**60 tonnes**

**100 personnes**

**40 jeunes**

## Avec les Anciens de la Résistance 1944-1984-2014

**1944 :**

Année de la libération dans notre région après 4 années d'occupation allemande. Signature pour la plupart des anciens de la Résistance de leur engagement volontaire pour la durée de la guerre contre l'Allemagne et le nazisme.

**1984 :**

Le dimanche matin du 29 avril, salle socioculturelle à Sauzé-Vaussais, est créée sous l'initiative de Me Raymond TABOURDEAU, Roger SEILLIER et René AUVIN, le Comité de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.). Si en 1992, notre comité a compté 70 membres, désormais, avec les années qui s'accroissent, il n'en compte aujourd'hui plus que 9. Ce qui veut dire que

beaucoup d'entre eux nous ont quitté, et malheureusement pour la plupart définitivement.

**2014 :**

70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération. C'est une année cruciale pour tous les anciens de la Résistance.

Aussi lors de son assemblée générale, le 15 mars dernier sous la présidence d'honneur du Maire Michel Eprinchard, fils d'un ancien résistant, les membres du Comité présents, en parfait accord avec les ami(e)s de la Résistance, ont décidé de restructurer le Comité, afin de lui permettre de poursuivre l'action qu'il mène depuis 30 ans. Ainsi désormais, c'est un trio qui comprend le Président, un président délégué et un secrétaire, qui est chargé d'œuvrer en faveur du bon fonctionnement du Comité. Tous les membres ont à cœur de mener à bien leur tâche. Et jusqu'à présent, tout se déroule comme prévu, et toutes les bases sont mises en place pour l'organisation de la traditionnelle Journée de la Résistance dont ce sera le 25<sup>ème</sup> anniversaire le dimanche 19 octobre prochain. Elle aura pour thème : le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

C'est toujours Audrey Gadioux, petite fille d'ancien résistant, qui aura la responsabilité du programme littéraire avec la participation d'élèves de l'Ecole Primaire et du Collège Anne Frank.



Le Président de l'A.N.A.C.R., M. René Auvin



## Les Médailleurs militaires



**EMBED PBrush**  
**1588<sup>ème</sup> Section**  
**SAUZÉ-VAUSSAIS**

Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2014, la 1588<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires s'est réunie en assemblée générale à Sauzé-Vaussais sous la présidence de Didier BOISSON.

Créée en 1962 par André Magnain, la section a fusionné en 2007 avec celle de Chef-Boutonne.

Actuellement l'effectif de la section est de 22 Médailleurs Militaires et 10 Dames d'entraide. Ils se réunissent deux à trois fois par an, participent aux réunions départementales ainsi qu'à toutes les fêtes patriotiques avec porte-drapeau.

Leur but est de renforcer les liens de solidarité entre ses membres, d'assurer la défense de leur honneur et de leurs intérêts moraux et matériels, d'aider les anciens combattants et victimes de guerre dans la défense de leurs droits et d'attribuer des bourses d'études aux enfants encore à charge.

Le bureau se compose du président Didier BOISSON, du vice-président Gérard CLUZEAU, du secrétaire trésorier Clément MORINIERE, des porte-drapeaux Michel AIMARD, Eric Lagrange, Albert PAIRAULT, Jacques VALLET et Claude VALLETTE. L'assemblée générale s'est terminée en présence des autorités par un dépôt de gerbe au monument aux morts en mémoire des disparus.

Didier Boisson





## La Mairie

Tél. : 05 49 07 60 53  
Lundi, Mardi : 9h-12h / 14h-17h,  
Mercredi : 9h-12h,  
Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h  
E-mail : mairie.sauzevaussais@cegetel.net  
Site internet : www.mairie-sauze-vaussais.fr

## Conciliateur de justice

(sur RDV à la Mairie)  
M<sup>me</sup> PARNAUDEAU Elisabeth  
Tél. 06 75 47 15 25  
M. FAURE René  
Tél. 06 82 42 28 59

## Communauté de Communes du Cœur du Poitou

Hôtel de ville - BP 29  
79110 - Chef-Boutonne  
Tél. : 05 49 29 83 93  
Fax : 05 49 29 91 35  
E-mail : coeurdupoitou@paysmellois.org  
Président : M. MICHELET Fabrice

## Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale  
sur RDV : 05 49 27 02 28  
Foyer Logement et Service d'Aide  
Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69  
Syndicat d'eau : 05 49 07 78 46

D.D.E. : 05 49 07 61 32  
Ecole Maternelle : 05 49 07 66 47  
Ecole Primaire : 05 49 07 60 17  
Collège Anne Frank : 05 49 07 61 16  
Gendarmerie : 05 49 07 60 03  
Groupe Médical : 05 49 07 60 60  
Infirmières et infirmier ou CMS  
(du lundi au vendredi de 8h à 8h30) :  
05 49 07 61 51  
Gymnase intercommunal : 05 49 07 69 25  
La Poste : 05 49 07 61 01  
Pompier Centre Secours : 18  
Office de Tourisme : 05 49 29 15 10  
Trésorerie : 05 49 07 60 51

## Autres Permanences

### Mairie

- Mission Locale ..... mardi journée sur RDV, jeudi AM sur RDV
- Conseiller Général M. Dorick Barillot ..... samedi de 11h à 12h
- Sécurité Sociale, CPAM..... 9h à 12h le mardi
- Association Intermédiaire..... sur RDV, Jeudi M sans RDV
- CCAS..... horaires Mairie
- Passeport biométrique ..... Horaires de la Mairie et  
..... samedi uniquement sur RDV

## Bibliothèque Municipale

Tél. : 05 49 07 38 93  
Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :  
Mercredi.....9h30-12h et 14h-18h30  
Jeudi.....9h30-12h et 14h-17h30  
Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires)...10h-12h

## Cinéma chez nous

Responsable : SEP. séances le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

## Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé- Vaussais  
Tél. : 05 49 07 78 42 - Portable : 06 77 83 48 33  
Lundi et Mardi..... 8h30-12h30 et 13h30-17h  
Mercredi..... 8h30-12h30  
Jeudi et Vendredi ..... 8h30-12h30

## Gendarmerie Nationale

Les jours et horaires d'ouverture sont :  
Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h  
Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h  
En cas d'urgence, 24h/24 et 7j./7 :

## Faites le 17



**Le 13 juillet 2014**  
**FEU D'ARTIFICE**  
**Plan d'eau**  
**du Bois Meunier**  
**Suivi d'un**  
**bal populaire**





Sauge  
**Ateliers Communaux**